

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil de Formation,

Dans sa déclaration préalable, le SE-Unsa abordera la formation des enseignants sous le prisme de l'année exceptionnelle que nous venons de vivre ; la formation initiale des stagiaires et des directeurs.

Pour la formation l'ensemble des enseignants :

Comment faire un bilan de la formation sans parler de l'année inédite que nous venons de passer ?

Le 13 mars, lendemain de l'annonce de la fermeture des écoles, M. Blanquer, ministre de l'Education Nationale, sur France Inter ; affirmait au sujet de la continuité pédagogique et de la classe à distance que « les professeurs étaient habitués à certaines de ces modalités » ; que nous étions prêts...

Étions-nous prêts car formés pour enseigner à distance ? Non.

Avions-nous reçu une formation sur les différentes plates-formes et ressources à disposition : le cned, padlet, ma classe virtuelle, one etc... ?

Les quelques « formations », sont arrivées dans l'urgence pour certains (pas tous), par de long mails explicatifs et chronophages. Puis dans des modalités plus pratiques trop tard. Nous ne blâmons pas les équipes de formation qui ont œuvré au mieux, dans l'urgence pour nous fournir de nombreuses ressources, tout en répondant aux multiples sollicitations...

Mais non, monsieur le ministre nous enseignants et formateurs, nous n'étions pas préparés, ni formés le 13 mars...

Si la semaine du 16 mars la continuité pédagogique s'est installée globalement correctement, c'est surtout grâce à cette capacité de sur-mobilisation des enseignants et des équipes car même sans formation et sans matériel, les enseignants s'adaptent, se ré-adaptent et font preuve d'innovation pédagogique... Bravo aux équipes et acteurs du terrain, d'assurer coûte que coûte la mission de service public.

Pour les perspectives de 2020/21.... Aurons-nous des médailles ou des badges pour se congratuler, nous n'en demandons pas... une revalorisation ? et de la formation ? Nous les réclamons !

Monsieur l'Inspecteur d'Académie quel moyen aurez-vous pour répondre à nos demandes de formation, quelles sont les perspectives pour 2020/21 ?

Pour la formation initiale :

Depuis la rentrée 2019, le changement du rythme d'alternance des stagiaires a permis de limiter la « schizophrénie » du milieu de semaine et d'éviter aux PES d'être en permanence en transit entre l'INSPE et l'école.

Le binôme PES, dans le cas où il fonctionne bien, permet une dynamique positive de travail. L'encadrement renforcé des binômes, grâce à une même équipe de tuteurs, est bénéfique.

Cependant, les stratégies mises en place dans notre département ne sont qu'un pansement au problème de la formation des PES et de la surcharge de travail liée à la double casquette : enseignant / étudiant qui a atteint son paroxysme pendant la période de confinement.

Au SE-Unsa, nous restons constants : nous demandons du temps et une formation professionnalisante, il faut cesser la sur-évaluation sommative à l'INSPE qui est régulièrement déconnectée du terrain, et laisser du temps aux PES. Du temps pour digérer la masse d'informations, appréhender leur nouveau métier, rédiger leur mémoire etc...

Pour cela, Monsieur l'Inspecteur d'Académie :

- Comme Mme Laporte l'avait instauré, permettez que les PES soient déchargés des APC ;
- Donnez-leur plus de temps pour se coordonner. Les PES sont unanimes, le petit temps de tuilage du mercredi matin n'est pas suffisant.

N'oublions pas que pour palier cette surcharge, la rentrée 2019 avait été anticipée et préparée par les différents acteurs de formation **avant la sortie des classes.**

Qu'en sera-t-il cette année ? Quel accueil pour le binôme stagiaire ? Comment les binômes vont-ils être mis en relation pendant l'été ? Avec leur équipe et leur école ? Va-t-on encore demander du travail supplémentaire aux directeurs ?

Quelle formation sur les urgences de rentrée : commande, gestion de l'espace, accueil dans l'équipe, relations avec les parents, tâches administratives, emploi du temps, réunion de rentrée, aide à la coordination, répartition des domaines ? des projets, de l'année ? ... et j'en oublie...

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous pouvez d'ores et déjà affecter les PES en prolongation, renouvellement et report. C'est déjà une dizaine de collègues et d'école qui peuvent préparer leur rentrée.



A l'aube d'une énième réforme sur la formation initiale des enseignants, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ne sacrifiez pas cette dernière promotion et écoutez nos demandes.

Pour la formation des directeurs :

Nous rappelons sans cesse que les missions se complexifient, cette année l'a plus que prouvé. Les directeurs ont été sur-sollicités.

Le ministre a récemment déclaré à l'Assemblée nationale, en parlant des directrices et directeurs, « *Nous leur devons dans la loi la reconnaissance des spécificités de leurs missions et nous leur devons dans la pratique l'amélioration de leurs conditions d'exercice* »

La formation est une clé majeure de l'amélioration des conditions d'exercice alors pourquoi ne pas déjà appliquer l'existant ... monsieur l'Inspecteur d'Académie ?

Pour le SE-Unsa, les 5 semaines perlées sur l'année ne répondent pas aux besoins des directeurs. Il est nécessaire comme le préconise le BO de 2014, de renforcer l'entrée dans la fonction et le tuilage vers la nouvelle fonction.

Une petite piste de réflexion, certains départements organisent le mouvement pour permettre un résultat début juin et le départ en formation des néo-directeurs avant la sortie des classes.

Dans notre département, comme cela ne sera pas possible, quelle formation proposerez-vous pour 20/21 ?